



**Adhésion au Foyer Socio Éducatif du
collège Jean Rostand
2024-2025**

Qu'est-ce que le FSE ?

Le foyer Socio-Educatif est une association loi 1901. Elle est à but non lucratif et tous les fonds, issus principalement des cotisations, des familles, sont réinvestis pour les collégiennes et collégiens.

Pourquoi adhérer au FSE ?

Le FSE soutient et finance en partie les activités en dehors du temps scolaire. Il participe notamment à l'achat de matériel pour les clubs du midi et peut également soutenir financièrement certains voyages, mettre en place et financer des manifestations à caractère culturel, de loisir ou récréatif (comme des ateliers sophrologie avant le DNB, la fête du collège en fin d'année ou la journée d'intégration des élèves de 6ème)...

La cotisation, facultative, est fixée à 5€ par enfant.

**Adhérer au FSE, c'est donc œuvrer activement pour
l'épanouissement de chacune et chacun au collège.**

Coupon à remettre avec le dossier d'inscription

Je, soussigné(e), M ou Mme

demande l'inscription de :

Nom et Prénom de l'élève :

inscrit à la rentrée 2024 en 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} ou 3^{ème}

Montant de la cotisation : 5€ (chèque à l'ordre du FSE ou espèces)

Date : Signature :



**Adhésion au Foyer Socio Éducatif du
collège Jean Rostand
2024-2025**

Qu'est-ce que le FSE ?

Le foyer Socio-Educatif est une association loi 1901. Elle est à but non lucratif et tous les fonds, issus principalement des cotisations, des familles, sont réinvestis pour les collégiennes et collégiens.

Pourquoi adhérer au FSE ?

Le FSE soutient et finance en partie les activités en dehors du temps scolaire. Il participe notamment à l'achat de matériel pour les clubs du midi et peut également soutenir financièrement certains voyages, mettre en place et financer des manifestations à caractère culturel, de loisir ou récréatif (comme des ateliers sophrologie avant le DNB, la fête du collège en fin d'année ou la journée d'intégration des élèves de 6ème)...

La cotisation, facultative, est fixée à 5€ par enfant.

**Adhérer au FSE, c'est donc œuvrer activement pour
l'épanouissement de chacune et chacun au collège.**

Coupon à remettre avec le dossier d'inscription

Je, soussigné(e), M ou Mme

demande l'inscription de :

Nom et Prénom de l'élève :

inscrit à la rentrée 2024 en 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} ou 3^{ème}

Montant de la cotisation : 5€ (chèque à l'ordre du FSE ou espèces)

Date : Signature :